



B.P: 3791 Douala Cameroun
Tél: 237 33 42 42 47/Fax: 33 42 91 70

N/Réf. : 039.CERT.2024/DLA

Attestation du commissaire aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI) S.A.

Exercice 2023


En notre qualité de commissaire aux comptes de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI) S.A. et en application de l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE, nous avons établi la présente attestation.

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées déterminé par la Direction Générale, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à **FCFA 50 753 958 (Cinquante millions sept cent cinquante-trois mille neuf cent cinquante-huit FCFA)**, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Fait à Douala, le 08 Août 2024

Le Commissaire aux comptes



MAZARS CAMEROUN SA
Agrément CEMAC n° SEC 034
Agrément ONECCA n° SEC 017

Fidele Bienvenu MMANDOA
Associé